

Communiqué de presse

L'État, le Crous, le Crous de Strasbourg ainsi que la Banque des Territoires s'engagent en faveur du logement social étudiant.



Strasbourg, le 17 juin 2026

La Banque des Territoires, via son programme AGiLE, le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Crous) ainsi que le Crous de Strasbourg s'unissent pour renforcer leur action commune en faveur du développement du logement étudiant sur le territoire alsacien.

Le projet de résidence universitaire place d'Islande à Strasbourg, porté par le Crous avec le soutien fort de l'Etat, franchit quant à lui une étape décisive. En présence du préfet de la région Grand-Est, préfet du Bas-Rhin, Amaury de Saint-Quentin, du recteur délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Grand Est, Claudio Galderisi et d'Olivier Sichel, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires a donné son accord au Crous pour un prêt de 20,86 M€. La demande de permis de construire sera déposée cet été.

Une mobilisation collective en faveur du logement étudiant

Sur les plus de 88 500 étudiants que compte l'académie de Strasbourg, 80% étudient dans l'Eurométropole de Strasbourg. Dans un territoire marqué par une forte pression immobilière et une démographie étudiante dynamique, se loger dans un logement de qualité à un tarif abordable lorsqu'on est étudiant reste un défi majeur.

Pour mieux y répondre, le Crous de Strasbourg, qui gère un parc de 5 575 places dont 4 971 sur le territoire de l'Eurométropole, devient partie prenante du partenariat national conclu entre le Crous et la Banque des Territoires visant à accélérer la production de logements étudiants dans le cadre du programme Agir pour le Logement Etudiant (AGiLE). Ce programme vise la création et la réhabilitation de 75 000 lits étudiants d'ici 2030. Il s'inscrit en soutien de la feuille de route du Gouvernement en matière de logement étudiant.

Co-investir pour agir plus vite

La Banque des Territoires s'engage à accompagner le développement de l'offre de logements étudiants à tarif abordable par le cofinancement d'études visant à densifier les résidences existantes et accroître rapidement les capacités d'hébergement. L'enveloppe de cofinancement pourra atteindre jusqu'à 150 000 euros.

Deux opérations sont d'ores et déjà identifiées qui pourraient permettre chacune la création de 50 à 100 logements supplémentaires :

- densification et réhabilitation de la cité universitaire de la Robertsau à Strasbourg par construction et/ou extension des bâtiments existants,
- densification de la cité universitaire Alfred Weiss à Strasbourg par construction d'un nouveau bâtiment.

À travers ce partenariat, le Crous de Strasbourg est également engagé dans des études de portée nationale visant à mieux intégrer les usagers à la conception des projets de réhabilitation et construction de logements étudiants ("maîtrise d'usage").

Le projet de résidence universitaire place d'Islande se concrétise

Cette opération majeure pour le développement du logement étudiant est rendue possible grâce à un prêt sur Fonds d'épargne, en premier lieu le Livret A des Français, que la Banque des Territoires met au travail pour financer des projets d'intérêt général.

La construction de la nouvelle résidence universitaire de 500 places est très fortement soutenue par l'Etat, qui a mis à disposition du Crous un terrain lui appartenant, à proximité immédiate des transports en commun et du campus central de l'Université de Strasbourg.

En donnant son accord au Crous pour un prêt de 20,86 M€, la Banque des territoires permet la finalisation du plan de financement, dernière étape avant le lancement de la phase opérationnelle.

Depuis 2023, le Crous prépare cette opération en étant particulièrement attentif à la qualité du futur bâtiment et à sa bonne intégration dans le quartier environnant. La décision sur l'emprunt constitue la dernière étape avant la présentation du projet architectural au public dans les prochaines semaines puis le dépôt du permis de construire, qui sera instruit par l'Etat. La livraison du bâtiment est prévue fin 2028.

Les loyers proposés aux étudiants, tous services compris (charges, wifi très haut débit, accès aux salles de coworking et fitness) seront inférieurs de 20 à 30 % à ceux constatés dans le parc privé pour des biens et services équivalents.

Plan de financement : 5 M€ Contrat de Plan Etat Région 2021-2027 / 11,5 M€ Crous / 20,86 M€ prêt locatif social accordé par la Banque des Territoires au Crous de Strasbourg / 4 M€ EmS



Olivier SICHEL, directeur général du groupe Caisse des Dépôts
Stéphane ACQUETTE, directeur régional adjoint de la Banque des Territoires en Grand Est
Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet de la région Grand-Est, préfet du Bas-Rhin
Samuel BOUJU, secrétaire général aux affaires régionales et européennes Grand Est
Claudio GALDERISI, recteur délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Grand Est, président du conseil d'administration du Crous de Strasbourg
Stéphan ADNOT, sous-directeur de l'immobilier et de l'investissement du Cnous
Sophie ROUSSEL, directrice générale du Crous de Strasbourg

Contacts presse :

Banque des Territoires Grand Est – Groupe Caisse des Dépôts

Joëlle Lagrange – joelle.lagrange@caissedesdepots.fr – 06 30 80 13 86

Crous de Strasbourg

Yaël ROOS – yael.roos@crous-strasbourg.fr – 06 75 05 32 20

À propos de la Banque des Territoires et du programme AGiLE (AGir pour le Logement Etudiant)

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Le programme AGiLE, initié et déployé par la Banque des Territoires à travers son réseau de 37 implantations régionales, est un programme national ambitieux lancé en 2025 qui vise à accélérer la production, la réhabilitation et la transformation de résidences étudiantes en France. Son objectif est d'accompagner d'ici 2030 la production de 75 000 logements étudiants, dont 50 000 logements sociaux. La Banque des Territoires mobilise ainsi sur la période 3,5 Md€ de prêts sur Fonds d'épargne (Livret A, LDDS et LEP), 1,5 Md€ de fonds propres et 20 M€ en crédits d'ingénierie. Le programme AGiLE de la Banque des Territoires s'inscrit pleinement en cohérence avec le plan gouvernemental en faveur du logement étudiant annoncé en 2025.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



À propos du Crous de Strasbourg

Le Crous de Strasbourg est l'opérateur de l'État pour la vie étudiante en Alsace. Il accompagne au quotidien les 88 542 étudiantes et étudiants de l'académie pour leur assurer les meilleures chances de réussite tout au long de leurs études dans l'enseignement supérieur. Le Crous offre aux étudiants un accompagnement social global et gère les aides financières, annuelles ou ponctuelles, accordées aux étudiants. Il met à disposition des étudiants 5 575 places réparties dans 17 résidences à Strasbourg et Mulhouse. Le Crous se mobilise en outre pour offrir une restauration de qualité à tarif social à tous les étudiants et sert 1,4 millions de repas chaque année. Enfin, avec ses différents partenaires, le Crous accompagne les initiatives étudiantes, propose une action culturelle inclusive et mène une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante. Les Crous ont fêté leurs 70 ans d'existence en 2025 et poursuivent leur mission en soutenant aujourd'hui toutes les étudiantes et tous les étudiants pour préparer demain.

crous-strasbourg.fr